

Des municipalités honorées pour leurs efforts en prévention

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les efforts de prévention des membres-sociétaires de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ne s'essoufflent pas. Encore une fois cette année, trois d'entre eux ont été honorés pour leurs réalisations en matière de gestion de risques lors des Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), à Québec.



François Nadeau

Le président et chef de la direction de la Mutuelle des municipalités du Québec, Gérard Marinovich (au centre), en compagnie des représentants de la MRC de Montmagny, de la Ville de Saint-Raymond et de la municipalité de La Guadeloupe, lauréats de la 5^e édition des prix Mérite MMQ en gestion de risques.

Prévention digne de mention apporte grande distinction. Tel était le slogan de la 5^e édition du Mérite MMQ en gestion de risques. Cette formule accrocheuse a produit l'effet escompté sur les membres-sociétaires, qui ont été beaucoup plus nombreux cette année à soumettre leur candidature. En tout, 22 dossiers admissibles ont été examinés par le jury, soit presque deux fois plus que lors des éditions antérieures.

LE MORTIER ENTRE LES BRIQUES

Cette augmentation du nombre de dossiers me réjouit grandement. Ce succès indique sans doute que malgré les multiples préoccupations avec lesquelles elles doivent composer, les administrations municipales à qui appartient la MMQ accordent une place toujours plus importante à la prévention. J'en conclus, d'une manière intéressée mais tout de même objective, que les messages que véhicule la MMQ depuis ses débuts n'ont pas été vains. La prévention n'est plus un vague concept pour nos membres-sociétaires. Elle est le mortier entre les briques d'un ouvrage qui ne cesse de se solidifier depuis sept ans. Elle est la condition qui permet à la formule mutualiste d'avoir du succès. Sans elle, il en serait bien autrement, j'en suis persuadé.

Il est toujours rassurant de prendre connaissance des réalisations gagnantes. Elles illustrent la volonté réelle des membres-sociétaires de contribuer à la pérennité de leur mutuelle, mais aussi de partager leurs pratiques exemplaires avec le plus grand nombre.

Voici en bref ce qu'ont accompli les administrations lauréates du Mérite MMQ en gestion de risques de 2010. Soulignons qu'elles ont chacune remporté un prix en argent (10 000 \$, 5 000 \$ et 2 500 \$). Ces sommes devront être affectées au perfectionnement des ressources humaines ou à l'achat d'équipement lié à des activités de prévention.

PREMIER PRIX : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Le premier prix a été décerné à la **MRC de Montmagny** (23 070 habitants) pour l'informatisation des services incendie de ses 13 municipalités locales. Engagée en vertu de son schéma de couverture de risques à faire des visites de bâtiments selon un calendrier convenu, la MRC s'est dotée d'un logiciel facilitant la répartition du travail, la conservation des données et la prise en charge des suivis. L'utilisation de l'ordinateur permet aussi aux services incendie d'informatiser leurs plans d'intervention et d'avoir accès à une bibliothèque électronique,

dans laquelle sont archivées plusieurs normes régissant leurs pratiques. Tout en aidant la MRC à remplir les engagements précisés dans son schéma de couverture de risques, l'informatisation amène les services incendie à harmoniser leurs façons de faire, ce qui améliore la sécurité des pompiers.

DEUXIÈME PRIX : ENDIGUER LES RISQUES RÉCURRENTS

Le deuxième prix est allé à la **Ville de Saint-Raymond** (9513 habitants), qui a réalisé au cours de la dernière année d'importants travaux visant à protéger un secteur de son territoire affecté par des inondations récurrentes. En plus de quelques bâtiments municipaux, le secteur protégé comprend une école primaire, un centre socioculturel et une résidence pour aînés. Grâce à la digue qu'elle a aménagée, la Ville n'a plus à craindre d'éventuels recours de la part des résidents du secteur. L'ouvrage contribue également à préserver les bâtiments municipaux. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus vaste dans le cadre de laquelle la Ville a révisé son plan de sécurité civile.

TROISIÈME PRIX : PRÉVENIR LES ACCIDENTS LORS DES FÊTES POPULAIRES

La **Municipalité de La Guadeloupe** (1720 habitants) a remporté le troisième

prix pour les mesures qu'elle prend afin de prévenir les risques d'accidents lors des activités et fêtes populaires organisées sur son territoire. Le Service des loisirs de la municipalité s'est employé à mieux encadrer les comités de bénévoles en leur fournissant les outils nécessaires pour évaluer les risques et prévoir les solutions appropriées. Des descriptions de poste ont également été rédigées afin de mieux sensibiliser les bénévoles à leurs tâches et responsabilités.

DES EFFETS À COURT, MOYEN OU LONG TERME

Cela n'est peut-être pas toujours évident de prime abord, mais tôt ou tard les initiatives récompensées dans le cadre du Mérite MMQ en gestion de risques s'avèrent toujours remarquablement efficaces pour faire échec à des sinistres potentiellement coûteux.

Par exemple, la MRC de Montmagny a compris qu'en ayant recours à la technologie pour gérer les visites de bâtiments, il lui serait plus facile de respecter les engagements contenus dans son schéma de couverture de risques incendie et de plaider sa cause advenant une poursuite. Les services incendie de cette MRC comptent à moyen terme informatiser d'autres aspects de leur travail, tel l'entretien préventif de l'équipement. Ces développements futurs ne feront qu'ac-

centuer le degré de conformité de la MRC par rapport à son schéma et aux exigences ministérielles, contribuant ainsi à protéger la responsabilité de chacune de ses municipalités locales.

La Ville de Saint-Raymond, grâce à sa digue, ne risquera plus de lourds contentieux avec les propriétaires des immeubles situés dans le secteur auparavant vulnérable aux inondations.

La Municipalité de La Guadeloupe, quant à elle, pourra aisément si nécessaire prouver que les mesures prises pour encadrer ses bénévoles font en sorte que les fêtes qu'elle organise comportent moins de risques pour les participants. Sincères félicitations aux trois lauréats!

L'ensemble des dossiers reçus a démontré la variété des gestes que posent les membres-sociétaires de la MMQ pour mieux gérer leurs risques. Sécurité dans les parcs, prévention des erreurs et omissions, protection de la santé publique ne sont que quelques-uns des domaines auxquels appartiennent les diverses initiatives qui ont été présentées. Qu'il me soit permis de saluer avec respect et admiration les efforts de prévention de tous les membres-sociétaires. La MMQ, ne l'oublions pas, est une œuvre collective. ■



PROFAM
Programme de financement
des achats municipaux

Ce programme permet aux municipalités, aux MRC et aux régies intermunicipales de simplifier et d'accélérer le processus d'acquisition de biens.

Vous voulez en profiter?

Pour de plus amples renseignements,
visitez le www.marchemunicipal.qc.ca/profam



Desjardins & Cie